



Fonds 2021 de garantie des revenus

Comment faire une demande d'aide ?



Fonds 2021 de garantie des revenus

Cette aide s'adresse aux artistes-auteurs qui ont subi une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 40 % au premier semestre (janvier-juin) 2021, par rapport à leur chiffre d'affaires 2019 ou à la moyenne de leurs chiffres d'affaires 2017-2019.

Ce dispositif n'est pas cumulable avec le Fonds de solidarité mis en place par l'Etat et les régions : l'aide ne peut être perçue au titre du ou des mois pour le/lesquels l'artiste-auteur a bénéficié d'une aide au titre du Fonds de solidarité.

Avant toute démarche

- vérifiez votre éligibilité**, à partir des informations en ligne sur le site du Cnap ;
- préparez vos documents**, ils sont listés ci-dessous.

Conseils à suivre

- Pour remplir votre dossier, il est recommandé d'utiliser les **navigateurs Chrome, Firefox, Edge ou Safari** dans leurs versions récentes.
- En cas de difficultés de reconnexion à votre compte, **ne cliquez pas sur « mot de passe oublié »** au risque de bloquer votre compte.
- Pensez à **enregistrer ce que vous avez saisi toutes les 10 minutes**. A défaut, vous serez déconnecté(e) automatiquement et perdrez les données saisies.



Créez votre compte

Pour accéder au formulaire de demande et soumettre votre dossier, vous devez créer votre compte de demandeur.

Aucun dossier n'est accepté en dehors du dépôt en ligne.

La création du compte vous permet de vous identifier par la suite avec ces éléments à garder en mémoire :

- un identifiant (adresse mél)
- un mot de passe à créer

Après la création de votre compte, vous recevrez un mél automatique avec un lien pour accéder à la page de dépôt des dossiers. **Ce lien est à usage unique.** Vous ne pouvez l'utiliser qu'à ce moment du processus.



Accédez à votre compte

Pour vous reconnecter et compléter votre dossier, copiez-collez dans votre navigateur l'adresse suivante :

<https://www.dispositifs-soutiencreation.cnap.fr/back/login>

Courriel

Mot de passe

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Attention : en cas de difficultés de reconnexion à votre compte, **ne cliquez pas** sur « **mot de passe oublié** » au risque de bloquer votre compte.



Vous rencontrez des problèmes de connexion ?

1/ Vous ne recevez pas le mél d'activation pour accéder à votre espace

Attendez 30 minutes. Si le mél ne vous est toujours pas parvenu, essayez de créer votre compte avec une autre adresse mél et si possible d'un autre type de messagerie (ex : Hotmail -> Gmail).

2/ Après la création de votre compte, il n'est plus possible d'y accéder et vous recevez un mél indiquant « mot de passe incorrect » ou « non reconnu »

Copiez-collez le lien ci-après, jusqu'à ce qu'il soit possible de vous connecter au formulaire avec vos identifiants :

<https://www.dispositifs-soutiencreation.cnap.fr/login>

A défaut, essayez un autre navigateur (ex : Chrome -> Firefox), ou recréez un compte avec une autre adresse mel.



Complétez le formulaire

Le dossier peut être complété en plusieurs fois. **Pensez bien à enregistrer ce que vous avez saisi toutes les 10 minutes.**

A défaut, vous serez déconnecté(e) automatiquement et perdrez les données non enregistrées.

Le **bouton « enregistrer » se situe en bas de chaque page**. Une fois les informations enregistrées vous pouvez **revenir en haut de la page pour passer à l'onglet suivant**.

Toutes les cases doivent être remplies (mettre 0 si nécessaire). Seules les cases où apparaît la mention « facultatif » peuvent être laissées vides.



Chiffres d'affaires et Fonds de solidarité

Etape 1 – Chiffres d'affaires 2019 ou 2017-2019

Indiquez votre chiffre d'affaires annuel uniquement pour la période choisie : 2019 ou les années 2017-19 et 2018-2020 pour les « nouveaux entrants »

NB : le chiffre d'affaires pour les artistes-auteurs en BNC correspond aux recettes nettes hors taxes. Ils sont **notés sur votre déclaration de revenus**. Consultez les pages 13 à 15 de ce tutoriel pour vous guider.

Etape 2 – Chiffre d'affaires 2021

Indiquez vos revenus du 1^{er} semestre 2021 pour chaque mois.
Indiquez « 0 » si vous n'avez aucun chiffre d'affaires.

Etape 3 – Fonds de solidarité

Indiquez le **montant des aides perçues** pour chaque mois.
Indiquez « 0 » si vous n'avez-vous pas reçu d'aides au titre du Fonds de solidarité,

Complétez vos coordonnées bancaires

Suivez cet exemple pour bien renseigner les champs demandés.

Coordonnées bancaires

Nom complet du titulaire du compte

Adresse du RIB

14 rue du jour, 75019 Paris

Adresse du titulaire du RIB

domiciliation bancaire

CIC Paris Marceau

Nom de la banque

IBAN

2 lettres et 25 chiffres

FR7630003033300005031080041

FR + 25 chiffres, sans espace

BIC

8 ou 11 caractères alphanumériques

AGRIFRPP866

8 ou 11 caractères, sans espace



Téléchargez les documents

Chaque PDF devra être de **10Mo maximum** et enregistré sur la plateforme (aucun envoi par mail n'est accepté).

Pour être recevable votre dossier doit comporter les pièces suivantes :

Un 1^{er} dossier au format .pdf intitulé « NOM-prénom-ADMIN » avec :

- une copie de votre avis de situation au répertoire SIRENE ;
- une copie de l'attestation de la sécurité sociale des artistes-auteurs 2020 ou 2021 ou tout document attestant de votre situation sociale en cours de validité (pour les commissaires d'exposition, critiques, théoriciens) ;
- un justificatif d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité ou passeport) ou une copie de la carte de résident pour les demandeurs étrangers hors Espace économique européen (EEE) et Suisse ;
- l'avis d'imposition 2019 et, le cas échéant, 2017 et 2018 (avec toutes les pages), ainsi que le formulaire n° 2035 si vous déclarez vos revenus en BNC aux frais réels.



Un 2^e dossier au format .pdf intitulé « NOM-prénom-CV » avec :

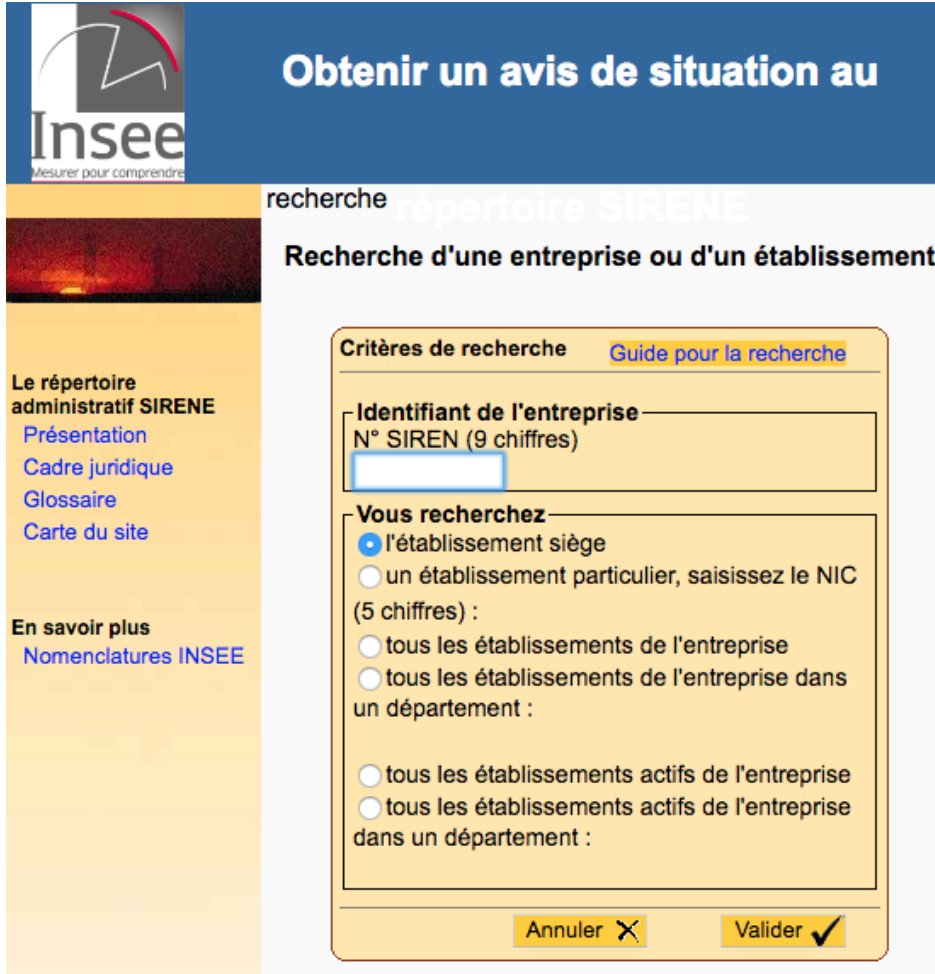
- un curriculum vitæ artistique actualisé avec un dossier artistique ou un portfolio de 10 visuels maximum ;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le demandeur remplit les conditions prévues, à télécharger en ligne ;
- des copies de tout document permettant d'établir par tout moyen la perte de revenus constatés (devis, factures, contrats, courriels, justificatifs... qui peuvent attester de vos revenus perçus en 2021) et des montants perçus au titre du Fonds de solidarité).

Un 3^e document au format .pdf intitulé « NOM-prénom-RIB » avec :

- un relevé d'identité bancaire (RIB) domicilié en France et complet.

Attention : aucune demande ne sera recevable sans l'attestation sur l'honneur signée et datée.

Votre avis de situation au répertoire SIRENE



The screenshot shows the INSEE website interface for obtaining a SIRENE status statement. The header includes the INSEE logo and the text "Obtenir un avis de situation au répertoire SIRENE". Below the header, there is a search bar and a section titled "Recherche d'une entreprise ou d'un établissement". The search criteria section is titled "Critères de recherche" and includes a link to "Guide pour la recherche". The search criteria are as follows:

- Identifiant de l'entreprise
N° SIREN (9 chiffres)
- Vous recherchez:
 - l'établissement siège
 - un établissement particulier, saisissez le NIC (5 chiffres):
 - tous les établissements de l'entreprise
 - tous les établissements de l'entreprise dans un département :
 - tous les établissements actifs de l'entreprise
 - tous les établissements actifs de l'entreprise dans un département :

At the bottom of the search criteria section, there are two buttons: "Annuler" (with a close icon) and "Valider" (with a checkmark icon).

1/ Vous pouvez télécharger votre avis de situation au répertoire SIRENE en précisant votre numéro de SIREN sur le site <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

2/ Vous ne pouvez pas télécharger votre avis de situation au répertoire SIRENE car vous avez demandé que cette information ne soit pas publique. Dans ce cas, il faut demander votre attestation à l'INSEE par mail à insee-contact@insee.fr ou en contactant l'INSEE de votre région dont vous trouverez les coordonnées ici: <https://www.insee.fr/fr/information/2107389>



Votre attestation d'affiliation à la sécurité sociale des artistes-auteurs

1/ Le document qui vous est demandé est le « certificat administratif » qui a dû vous être envoyé par courrier postal par l'Urssaf Limousin (avec le document « code d'activation »).

Il est valable pour 2020 et 2021.

2/ Si vous ne retrouvez pas ce document, demandez votre attestation d'affiliation à l'Urssaf Limousin par mail à artiste-auteur.limousin@urssaf.fr **par téléphone ou via votre messagerie dans votre espace personnel.**



La déclaration de revenus

1/ Vous devez transmettre l'intégralité de votre déclaration fiscale de revenus 2019 et, le cas échéant, 2017 et 2018.

Si une page manque, votre dossier sera irrecevable.

2/ Vous devez indiquer les éléments suivants indiqués sur votre déclaration fiscale :

Revenu fiscal de référence

Nombre de part

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :



Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).




3/ Si vous êtes plusieurs déclarants, préciser quelle est votre part personnelle.

Vos revenus – chiffre d'affaires

Complétez vos revenus en suivant les indications des pages suivantes.





Revenus déclarés en Micro-BNC (= « régime spécial »)

Vos recettes sont mentionnées sur votre avis d'imposition.

Détail des revenus	Déclar. 1
Pensions alimentaires perçues.....	
Abattement spécial de 10%.....	
Salaires, pensions, rentes nets.....	
<u>BNC profess., régime spécial, déclarés.....</u> (RECETTES)	
Abattement ⁶	- 
BNC profess., régime spécial, nets.....	
BNC profess., régime spécial, total foyer fiscal.....	

Revenus déclarés en BNC aux frais réels (= « déclaration contrôlée »)

Vos recettes sont mentionnées à la ligne 7 du formulaire 2035 à joindre au dossier

R E C E T T E S	2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA		
		2	2	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	
		3	3	À déduire Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés)	AC	(3)
		4	4	Montant net des recettes	AD	
		5	5	Produits financiers (4)	AE	
		6	6	Gains divers (5)	AF	
		7	7	(TOTAL RECETTES) TOTAL (ligne 4 à 6)	AG	

Revenus déclarés en TS (traitements et salaires assimilés)

Vos recettes (droits d'auteurs) sont mentionnées sur votre avis d'imposition.

Détail des revenus	Déclar. 1
Salaires.....	■
<u>Droits d'auteur</u> et agents généraux d'assurance donnant lieu à acompte.....	■
Total des salaires et assimilés ²	■
Déduction 10% ou frais réels.....	-
Salaires, pensions, rentes nets.....	■

Revenus déclarés pour partie en TS et l'autre partie en micro-BNC

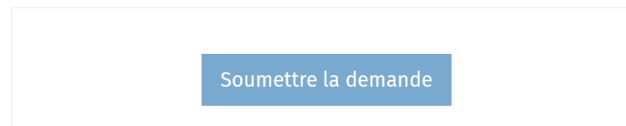
Vos recettes sont mentionnées sur votre avis d'imposition à deux endroits, il faut additionner les deux montants.

Détail des revenus	Déclar. 1
Salaires.....	■
<u>Droits d'auteur</u> et agents généraux d'assurance donnant lieu à acompte.....	■
Total des salaires et assimilés ²	■
Déduction 10% ou frais réels.....	-
Salaires, pensions, rentes nets.....	■
<u>BNC pro., régime spécial, déclarés</u>	■
Abattement ⁶	-
BNC pro., régime spécial, nets.....	■
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....	■

Soumettez votre demande

Une fois le formulaire complété et les documents enregistrés, vous pouvez soumettre votre demande dans l'onglet « confirmation ».

Avant de soumettre la demande merci de bien vouloir vérifier toutes les informations saisies, celles-ci n'étant plus modifiables après soumission.

A screenshot of a web interface showing a single button with the text "Soumettre la demande". The button is blue with white text and is centered within a light gray rectangular frame. A mouse cursor is visible to the right of the frame.

Cette opération clôturera et validera définitivement votre dossier de demande.
Une fois soumis vous ne pourrez plus accéder à votre dossier.

Avant de soumettre votre demande, vous pourrez imprimer le récapitulatif de votre dossier.

Chaque candidat ne peut envoyer qu'un seul dossier et tout envoi est définitif.

Attention : un dossier qui n'est pas soumis n'est pas pris en compte.



Besoin d'aide ? Une question ?

Consultez la Foire aux questions disponible sur le site du Cnap.

Contactez-nous : [Servicedu.Soutien\[at\]cnap.fr](mailto:Servicedu.Soutien@cnap.fr)